



Mairie de 71600

Vitry En Charollais

Téléphone : 03.85.81.14.40

Fax : 03.85.81.48.07

mairie.vitryencharollais@wanadoo.fr

Le Maire de Vitry en Charollais a émis un avis défavorable à la demande de révision de l'Arrêté Préfectoral du 20 Mars 2014 instituant des servitudes d'Utilité Publique liées à l'ancienne activité ETERNIT de Vitry en Charollais, présentée par ETERNIT le 17 Juin 2015.

La Mairie de Vitry en Charollais, lors du Conseil Municipal du 11 Septembre 2015, par délibération, a émis un avis réservé quant à la qualité des deux séries de sondages effectués à la demande d'ETERNIT et ne peut cautionner la levée des servitudes portant sur la parcelle 147.

Elle réitère ses doutes quant à la fiabilité de ces sondages. Les Elus, la population et les anciens salariés d'ETERNIT (encore vivants) ont l'intime conviction que cette zone est bien amiantée. Des éléments nouveaux confortent cette position, puisque des témoignages d'anciens ouvriers d'ETERNIT, confirment la présence d'amiante en ces lieux.


Dans la notice de présentation du 17 Juin de la Préfecture de Saône et Loire, il est précisé que les zones classées S1 interdisent tous travaux de remaniement des sols.

Comment peut-on raisonnablement intégrer dans la parcelle 147, une zone classée S1 de 970 m², correspondant au chemin d'accès qui n'apparaît ni dans l'ancien ni dans le nouveau relevé cadastral.

La question se pose également pour la réalisation d'une fosse septique et ses procédés d'évacuation prévus sans entraîner un remaniement des sols à un endroit directement mis en cause par les témoignages.

En conclusion, à la vue de ces éléments nouveaux, et comme nous l'avons déjà formulé, la Municipalité de Vitry demande à l'administration qu'une nouvelle série de sondages ciblés, soient réalisés en présence d'huissier, permettant ainsi de lever les doutes sur la présence ou non d'amiante.

Le Maire,
Daniel THERVILLE



Horaires d'ouverture :
Lundi et Vendredi de 08 H 00 à 12 H 00
Mardi de 08 H 00 à 12 H 00 et de 13 H 30 à 18 H 30
Judi de 13H30 à 18H30